

# AVIS À LA BATELLERIE

Code des transports L.4241-3  
Publié sur le site : canaux.bretagne.bzh

Voie navigable :

Titre :

Avis n° :

du :

Secteur (bief) :

Fait(s) à signaler :

Les usagers sont informés que le service aux écluses n'est plus assuré depuis le 01/11/21 jusqu'à début avril, pour l'ensemble des écluses du canal du Blavet.

Un service exceptionnel pourrait être toutefois mis en place, après accord express de la subdivision, en cas de nécessité dûment justifiée et ponctuelle, dans des biefs restés en eau et hors période de crue.

Avis émis par :



Direction des voies navigables  
contact.ddvn@bretagne.bzh  
Adresser tout courrier à l'adresse suivante :  
Région Bretagne - 283 avenue du Général Patton  
CS 21101 - 35711 Rennes Cedex 7